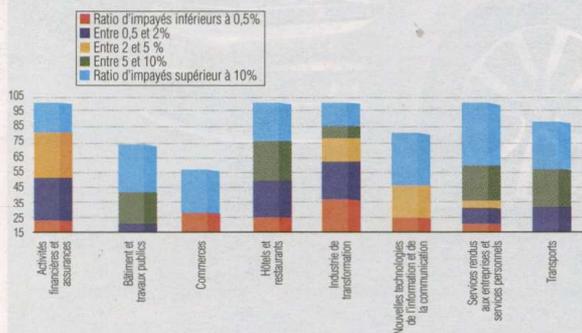


Enquête Coface

Les retards de paiement brident l'embauche

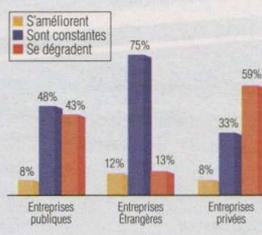
● Une enquête menée par le groupe Coface sur les comportements de paiement des entreprises au Maroc établit un lien direct entre les retards de paiement et la décision d'embauche. En revanche, pas d'impact sur l'investissement, la trésorerie étant évidemment touchée. Les délais marocains restent toutefois comparables à ceux européens, mais le ratio d'impayés est très élevé.

RÉPARTITIONS DES RATIOS D'IMPAYÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



SOURCE : ENQUÊTE COFACE 2015

ÉVOLUTIONS DES RETARDS DE PAIEMENT PAR TYPES D'ENTREPRISES



Un constat que confirme Coface par une enquête sur les délais de paiement des entreprises reposant sur un échantillon de 307 entreprises marocaines volontaires. Si les résultats de cette enquête confortent le ressenti général de l'allongement des délais et des retards de paiement, elle fait également ressortir de nouvelles corrélations intéressantes à analyser, tel l'impact sur l'embauche, l'investissement ou encore la trésorerie. Pas moins de 91% des entreprises sondées par Coface accordent des délais de paiement à leurs clients. Parmi cette tranche, 41% considèrent que c'est une contrainte inhérente au business, déclarant consentir du crédit à leurs clients pour la simple raison que «c'est une condition imposée par le client», alors que 35% d'entre elles expliquent simplement que

«c'est la pratique». Ceci dit, cet aspect de culture du délai de paiement n'est pas propre au Maroc et ne représente pas en soi une problématique pour les entreprises. Le problème vient plutôt de l'allongement de ces délais, et surtout, des retards de

paiement moyen compris entre 30 et 60 jours est égale à 39%, tandis que celles qui accordent un délai compris entre 60 et 90 jours représentent 25% des répondants. Enfin, seules 10% des entreprises accordent un délai de paiement moyen supérieur à 120 jours», nous livre Sofia Tozy, économiste en charge de la région MENA chez Coface et co-auteur de l'enquête. De ce fait, il reste tout de même 35% des entreprises qui «souffrent» d'un délai de paiement supérieur à 60 jours. Mais globalement, Coface estime que les ratios marocains restent comparables aux niveaux enregistrés dans des économies avancées. «Les délais de paiement au Maroc sont dans la moyenne de ceux observés en Europe. En effet, l'indice de paiement européen (European Payment Index, EPI) situe le délai moyen de paiement des entreprises européennes à 49 jours», soulignent les auteurs. En France, ce délai moyen passe même à 55 jours, et s'envole jusqu'à 85 jours en Espagne et même 96 jours en Italie. Le tableau général dressé

par Coface n'est ainsi finalement pas si alarmiste que ça.

...Les impayés s'envolent

Pourtant, lorsque l'on se penche sur le ratio d'impayés, le tableau est plus sombre. «En ce qui concerne les ratios d'impayés, ils semblent relativement importants au Maroc puisque 28% des entreprises interrogées déclarent un ratio d'impayés supérieur à 10%», souligne l'enquête, qui liste également les secteurs les plus exposés. Ainsi, en tête des entreprises qui souffrent le plus d'impayés, l'on retrouve celles du bâtiment et des travaux publics, des nouvelles technologies, et des services aux entreprises. Une situation qui non seulement menace la santé financière des entreprises touchées, mais aussi leur contribution à la création d'emploi. Ainsi, côté trésorerie, l'enquête relève évidemment que 80% des entreprises de l'échantillon perçoivent une baisse de trésorerie lorsque les retards de paiement augmentent. En revanche, aucun lien direct n'a été établi entre les retards de paiement et la décision d'investissement. «Contrairement aux conclusions d'autres études, la question des retards de paiement semble être un déterminant secondaire dans la décision d'investir au Maroc», explique l'économiste de Coface. A contrario, l'effet est dicible sur l'emploi. En effet, selon l'enquête, la relation est vérifiée entre la décision d'embaucher et les retards de paiement. «Plus les retards de paiement diminuent, plus les effectifs des entreprises auront tendance à se stabiliser, voire à augmenter», conclut l'enquête. En Europe, 40% des chefs d'entreprise déclarent que les retards de paiement les dissuadent d'embaucher, alors que 25% affirment qu'ils les acculent même à des licenciements. L'impact peut ainsi être direct sur la variable emploi. Enfin, même si les retards de paiement ont un aspect systémique, les effets se propageant d'une entreprise à l'autre, l'on n'arrive toujours pas, selon l'économiste de Coface, à chiffrer l'impact de cette variable sur des indicateurs macroéconomiques et sectoriels plus globaux. ●

PAR OTHMANE ZAKARIA
a.zakarai@leseco.ma

28% des entreprises interrogées déclarent un ratio d'impayés supérieur à 10%

paiement qui peuvent mettre en difficultés certains fournisseurs.

Des délais dans les «normes»...

Au Maroc, selon cette enquête, la tranche de délai de paiement la plus fréquente est celle comprise entre 30 et 60 jours, ce qui représente un délai moyen raisonnable et dans les «normes» internationales. «La part des entreprises qui affirment accorder un délai de